



Échos de la séance

Note : ces extraits de séance ne reflètent pas l'entièreté des débats et des discussions menés au cours de la séance. Ces extraits sont une synthèse des principales décisions prises. La documentation qui a précédé les débats n'est pas reproduite dans ces extraits. Les questions liées à des personnes particulières n'y figurent également pas.

PRÉSENT·E·S : CEDRIC DEBROEK, JEAN-PIERRE HECQUET, PASCAL BLOGIE, DAMIEN MAQUET, MÉLISSA PIRE, CHARLOTTE COESENS, GAËTAN VANDERSCHUEREN, ARNAUD DELSAUT, BENOÏT WILTGEN, DOMINIQUE GALLETZ, CÉLINE BRENU ET MICHEL PICALAUSA.

EXCUSÉ : JULIEN TILKIN (DONNE PROCURATION À PASCAL BLOGIE).

ABSENT : BENOÏT WILTGEN

SÉANCE OUVERTE PAR JEAN-PIERRE HECQUET À 20H30.

A. DÉCISIONS

1. Présidence LFBB

Cedric Debroek a annoncé sa démission de sa fonction de Co-Président de la LFBB en date du 12 mars 2021, avec effet immédiat. Il reste néanmoins administrateur.

Céline Brenu, candidate à la co-présidence au côté de Jean-Pierre Hecquet, est élue à l'unanimité jusqu'à la fin de son mandat d'administratrice (mai 2021).

2. Plan d'utilisation du budget Covid-19 de la FWB

La Fédération Wallonie-Bruxelles octroie à la LFBB une subvention exceptionnelle afin de soutenir la fédération et ses clubs affiliés face aux conséquences de la crise sanitaire Covid-19. Au minimum 80% du montant total doit être rétrocédé aux clubs selon certaines modalités imposées par la FWB.

L'organe d'administration décide d'utiliser 100% de cette subvention au profit des clubs selon les modalités suivantes :

- a. Remboursement intégral des cotisations des nouveaux membres affiliés entre le 1er janvier 2020 et le premier confinement (mars 2020).
- b. Remboursement de 55,78% du montant des factures de cotisations du mois de janvier pour tous les clubs.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 23H00.